

Le rôle du patrimoine dans le développement des territoires en reconversion : cas des anciennes mines d'Ahouli et Mibladen (Midelt – Maroc)

Bouayad abdelghani(bouayad_abdelghani@hotmail.com)

& Eddelani Oumhani (Oumhani72@yahoo.fr)

Enseignants - Chercheurs

Faculté des Sciences Juridiques, Economique et sociales

Université Moulay Ismaïl – Méknès- Maroc

Résumé :

Héritage légué et à transférer en « bon état » aux générations futures, le patrimoine est aujourd'hui interrogé comme partie intégrante de la matrice des ressources du territoire. Une ressource générique, matérielle et immatérielle relevant désormais du bien commun public ancré au territoire. En retour, ce dernier est pris comme dynamique d'ancrage/innovation occasionnant une relation dialectique entre contenant (territoire) et contenu (patrimoine).

Sur la base de cette relecture déjà courante au Nord (notamment en France DIACT-2005), ce papier propose de mener un diagnostic territorial des anciennes citées minières de la Midelt au Maroc pour y scruter la place du patrimoine dans le redécollage de développement. Après une longue histoire glorieuse, les citées minières de Mibladen et Ahouli sont à l'abandon depuis des décennies suite à la chute du cours du plomb. Le visiteur de ces anciennes aubaines de production et de richesse se heurte à une citée fantôme où règne silence et désolation.

Qu'est ce qui fait alors que le patrimoine d'Ahouli et Mibladen et leur développement ne collent plus ? Pourquoi ce qui fait la base de la reconversion réussie de territoires comparables à notre objet d'étude tarde dans ces vieilles citées trésors ? et est ce que la relation « patrimoine - développement territorial » n'est pas transférable via la mondialisation ?

Pour essayer d'approcher les réponses à ces questions / interrogations, notre papier traitera d'abord de la relation théorique patrimoine /développement territorial avant de revisiter l'histoire glorieuse des citées précitées pour y interroger les causes du dysfonctionnement actuel et lancer la perspective d'un projet de développement territorial à venir.

Mots-clés : Dynamique territoriale- développement patrimonial- reconversion des territoires- projet de développement – anciennes citées minières- Ahouli et Mibladen.

Introduction :

Les sphères accélérées de la globalisation sous toutes ces formes actuelles font qu'aucune potentialité ne doit plus rester oisive. Allant des Etats aux toutes petites localités, les territoires doivent user de tous leurs potentiels pour **s'acquérir** et **préserver** une place dans l'actuelle course de compétitivité. Si l'acquisition peut se faire parfois facilement sa préservation dans la durée dépend des modes de management et des niveaux de consciences des individus mais aussi du degré de responsabilité des institutions. C'est alors le triptyque patrimoine-territoire-développement durable qui a ici le mot d'ordre.

Généralement quand on parle du patrimoine et de sa préservation, la conservation statique et passive l'emporte sur une gestion combinant préservation et mise en valeur. En effet, la dynamique de développement d'un territoire peut être axée sur la valorisation de son patrimoine matériel et immatériel. Cependant, cette démarche n'a été adoptée que récemment avec les crises multiformes secouant régions et pays. Les efforts déployés en la matière sont axés beaucoup plus sur les valeurs d'existence historique et cognitive que sur leurs retombées en revenus et en emplois (Greffé- 2010).

Pris alors dans le sens de construit d'acteurs et non plus support passif d'activités, le territoire devient incubateur et pourvoyeur d'essaimage dans tous les sens. Mais les ressources sont rares devant les modes d'exploitation expansifs et aléatoires. Le développement territorial entendu « foisonnement d'initiatives » s'impose. C'est alors ce processus qui fera que le passé sera préservé et respecté, mais aussi au service du présent et du futur. D'où une « nouvelle variante du développement intégrant durabilité des ressources, viabilité des territoires et création de la richesse.

C'est en empruntant cet angle de vision que nous envisageons d'interroger ici la réhabilitation ou reconversion des espaces qui ont perdu leurs valeurs d'usage tout en en gardant la trace. L'allusion est précisément faite aux anciennes mines d'Aouli et Mibladen de la province de Midelt¹dite d'un côté « pays de l'arnoise blanche et du vent » et d'autre « région du pommier et du minerai ».

Qu'est ce qui fait alors que le patrimoine d'Ahouli et Mibladen et leur développement ne collent plus ? Pourquoi ce qui fait la base de la reconversion réussie de territoires comparables à notre objet d'étude tarde dans ces vieilles citées trésors ? Et est que la relation « patrimoine - développement territorial » n'est pas transférable via la mondialisation ?

Pour essayer d'approcher les réponses à ces questions / interrogation, notre papier traitera d'abord de la relation théorique patrimoine /développement territorial avant de revisiter l'histoire glorieuse des citées précitées pour y interroger les causes du dysfonctionnement actuel et lancer la perspective d'un projet de développement territorial à venir.

1. La dialectique patrimoine –développement territorial durable

En une sorte de suites ininterrompues de vagues et d'ondes de chocs, le patrimoine s'instrumentalise de diverses manières et à différentes échelles pour devenir un pure et simple marché comme tous les autres. Ce qui était alors le moteur de conservation risque de se transformer progressivement en destructeur systématique des monuments, sites et héritages communs. Le développement territorial durable devient versus patrimoine. Il sera donc question dans ce premier axe des différentes approches du patrimoine (1.1) avant d'en interroger les enjeux en termes de « développement territorial durable » (1.2).

1.1- Les approches théoriques du patrimoine

Pour lier l'action à la pensée, aborder les approches du patrimoine et de son développement renvoie à la fameuse démarche des Nations Unies déclinées en trois axes majeurs :

¹ Ce n'est que le premier essai car nous avons comme projet d'étudier les autres citées minières actuellement laissées pour compte au Maroc.

- ✓ Connaitre ;
- ✓ Protéger – aménager ;
- ✓ Gérer et valoriser.

En revenant sur les travaux du GRAMI2, de M. Vernières (2012), Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil (2009), X. Greffe et bien d'autres, nous reprenons les dites approches en trois séquences concentrant l'économie sans négliger – implicitement- l'acceptation juridique et les autres sphères du patrimoine.

1.1.1. Méthode d'évaluation du patrimoine et de mesure de sa contribution au développement

Le patrimoine est désormais considéré par les acteurs du développement comme une ressource pour leur territoire. Ils cherchent donc à en préciser la valeur économique. Cette évaluation est délicate car ce patrimoine est une réalité complexe qui combine quatre dimensions interdépendantes : économiques, culturelles, sociales et environnementales. La méthodologie d'évaluation économique du patrimoine urbain comprend quatre phases d'analyse. La première étape d'identification de ce patrimoine ne saurait se contenter d'une approche exclusivement économique : elle suppose de combiner celle-ci avec des approches historiques et sociologiques. L'évaluation des services rendus par le patrimoine urbain constitue la deuxième étape. Le troisième temps est central dans la méthodologie proposée : à partir de la notion de soutenabilité, empruntée à l'économie de l'environnement, sont confrontés les flux d'investissement et de dégradation du patrimoine urbain. Enfin, des effets de seuil et de risques de non-soutenabilité sont introduits dans l'analyse³.

Dans presque tous ses travaux sur le patrimoine X. Greffe rappelle sa fameuse thèse insistant sur la dimension économique du patrimoine. Tant du côté de l'offre que de celui de la demande, les restructurations économiques et sociospatiales font que le patrimoine peut engendrer ses propres moyens de conservation surtout face aux amoindrissements sentis dans les financements publics que ce soit pour le centre que pour les collectivités territoriales. On annonce ici la notion d' « écosystème patrimonial » débordant les comportements individuels pour s'inscrire dans une réalité globale. C'est alors cette reconnaissance qui laisse apparaître les limites de l'approche évaluative où l'économique global l'emporte sur le financier dans l'analyse du patrimoine.

De manière concise, la distinction entre le matériel et l'immatériel montre en fin de parcours que les valeurs esthétiques, artistique, historique, cognitive et sociale restent souvent à l'ombre de l'économique facilement accessible à l'évaluation. L'élargissement du patrimoine aux autres composantes appelle donc d'autres approches.

1.1.2. Du patrimoine rapport social au patrimoine ressource territoriale

Analysé dans sa diversité, son hétérogénéité et la complexité des rapports qu'il sous-tend, le patrimoine dépasse la « collection d'objets » pour être une sorte de rapport social ou une institution ; d'où l'approche institutionnelle.⁴ Les « régulationnistes » et les institutionnalistes s'inscrivent dans cette ligne en considérant que « le patrimoine peut être compris en termes d'externalités positives comme un régime d'accumulation qui conduirait à la formation de

² GREMI : Groupe de Recherches Européen sur les Milieux Innovateurs coordonné par Olivier Crevoisier. L'équipe a développé en 2004 une version théorique de milieux innovateurs axés sur le patrimoine venant supplanter le progrès technique dans la version connue de milieux innovateurs.

³ Michel Vernières (coord.), Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité, Editeur : Agence française de développement (note de l'éditeur).

⁴ Approche développée par Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil, 2009, (voir bibliographie en fin du document)

patrimoines communs »⁵. D. Barthélemy revient le rappeler en 2005 clairement en disant que les relations patrimoniales et marchandes sont à envisager comme « dynamiques institutionnelles en relation dialectique ».

Conçu comme entité ancrée aux spécificités de la population locale et transmettant des actifs matériels et immatériels sous forme d'institution et de rapports sociaux, le patrimoine devient une catégorie scientifique d'analyse jumelée au territoire. Le patrimoine –qui était une des bases de la construction de la nation- est davantage engagé dans la construction des territoires. Avant de les développer, ces derniers sont à marquer, circonscrire voire à construire. Une œuvre dont le patrimoine intervient souvent comme moteur ou tout simplement comme ressource prenant une forte légitimité de création des richesses dans le cadre de dynamiques territoriales (Pecqueur-2002).

Pour se démarquer de l'approche évaluative – surtout dans son acception comptable et financière- l'approche territoriale du patrimoine y distingue entre la variante transférable générique et celle intrinsèquement liée au lieu. Il s'agit alors de la différence entre les sphères économique et morale. En effet, si *la première* s'inscrit dans un système de valeurs d'usage ou d'échange, *la seconde* fait allusion la culture, la morale, l'éthique et l'histoire qui – à vrai dire- façonne le patrimoine.

Loin de le laisser prisonnier des dichotomies : matériel-immatériel, public-privé, économique – moral... le patrimoine est à exclure des valeurs purement marchandes pour sauver sa propre valeur symbolique.⁶

1.2- Patrimonialisation et développement territorial durable, enjeux et écueils

Rappelons d'abord les concepts ci haut avant de chercher la relation entre les processus sous jacents.

✓ *La patrimonialisation :*

La patrimonialisation est le processus socio-culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien ou une pratique se transforment en objet du patrimoine naturel ou culturel digne de conservation et de restauration. C'est un terme technique créé récemment, afin de désigner un processus relatif à la prise en compte du patrimoine. L'étude de ce processus permet de comprendre comment un groupe social va décider qu'un bien doit entrer dans le patrimoine. Ainsi, tout objet qui perd sa valeur d'usage est susceptible de devenir patrimoine du fait que ce dernier n'existe pas a priori.

✓ *Le développement durable :*

C'est est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987). Un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. On parle aussi de développement soutenable. Mais quelque soit la définition admise, son contenu gravite autour des trois pôles environnement, social et économique, le tout inscrit dans la durée.

✓ *Territoire et développement territorial :*

La notion de territoire qui nous intéresse ici n'est ni celle des géographes non plus celle préconisée par les sciences administratives: «étendue de surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain». La définition retenue est celle faisant du territoire une «unité active du

⁵ Barthélemy D., Nieddu M., Vivien F.-D., 2003, « Le patrimoine : accumulation d'externalités positives ou régulation de la relation marchande ? Les enseignements de travaux récents sur l'agriculture et l'environnement », *Actes du Forum de la régulation*, Paris, 9-10 octobre, p : 12.

⁶ Henri-Pierre Jeudy, *La Machinerie patrimoniale*, Paris, Sens & Tonka, 2001, p. 24.

développement dotée d'actifs spécifiques et non trans-férables»⁷. De cette définition on peut déduire que:

- les actifs non transférables font surtout allusion aux savoir-faire;
- le territoire ainsi défini ne se résume pas à une entité géographique mais conçu comme un « construit d'acteurs » ;
- C'est un espace favorable à la création d'externalités positives;
- C'est un espace où l'avantage offert à une unité économique ne découle pas d'une juxtaposition spatiale.

C'est là alors le passage de l'espace-lieu (simple dotation de facteurs) à l'espace-territoire dit vivant et à fort contenu culturel et social, un territoire où les avantages sont compétitifs, construits et non comparatifs liés au don de la nature. C'est cette notion de territoire qui est à la base du développement.

Le développement territorial vient, en effet, mettre en action une dynamique des acteurs sociaux- économiques – politiques et institutionnels sur un espace. Comme paradigme émergent, il « désigne à la fois un courant de recherche composite et un foisonnement d'initiatives, surtout publiques, partageant des objectifs de maîtrise des facteurs qui déterminent les performances économiques d'ensembles territoriaux plus ou moins vastes. Ces facteurs sont d'ordre économique, culturel, politique et en même temps intrinsèquement liés aux caractéristiques sociales et biophysiques des territoires où interviennent des acteurs sociaux » (Bruno Jean-2005).

Selon le cheminement présenté dans les approches ci haut, le patrimoine semble en interaction croissante et intime avec le territoire pour se servir mutuellement de contenant et de contenu et préparer en dernier ressort une sorte de développement territorial durable. On est alors là face à une double nature symbolique et matérielle du territoire. Ce concept renvoie tout autant aux aspects formels (identification, localisation, distribution des formes spatiales, articulation entre elles) qu'aux aspects liés au sens de ces formes. Ces aspects idéels ont trait aux idéologies spatiales, aux représentations et aux systèmes de valeurs qui les supportent et les justifient.⁸

La prise en compte du développement durable en matière de développement territorial (intégrant le territoire et la territorialité) impose de privilégier la dimension ressource territoriale : «une caractéristique d'un territoire spécifique construite dans une optique de développement». Un territoire marqué du sceau du développement durable devient un véritable créateur de ressources nouvelles, jusque là ignorées ou latentes.⁹

De manière globale, le survole de la littérature repris dans ce premier axe, nous guide à retenir pour les cas européens déjà étudiés la définition suivante : le patrimoine d'une collectivité est un ensemble «d'objets et de produits» auxquels cette collectivité, ou une proportion suffisante de ses membres, attache de la valeur, parce qu'il s'agit de réalités qui témoignent de l'identité de cette collectivité en établissant un lien temporel entre le passé de cette collectivité et son présent (témoignage du passé), et/ou entre son présent et ce qu'elle imagine de son avenir (témoignage projeté)¹⁰. On trouve donc implicitement la variante du patrimoine informationnel à côté d'autres encore plus «immatériels» parce qu'ils ne sont stockés nulle part ailleurs que dans les mémoires de certains membres.

Le patrimoine produit alors le sens et l'identité d'un territoire. On peut pousser la relation plus loin pour admettre que « le territoire, en tant que symbole identitaire d'un groupe social,

⁷ -B.Pecquer et G.Colletis, "les facteurs de concurrence spatiale" IN: dynamiques industrielles et spatiale, RERU-1998, P:727

⁸ Article de Herve Gumuchian, le 16 mar, 2009 (2^{ème} partie) In, www.duralpes.com/developpement-durable-et-developpement-territorial/

⁹ Op cit

¹⁰ Jean GADREY, Gestion patrimoniale, gestion durable des ressources et évaluation. In: *Politiques et management public*, vol. 12 n° 4, 1994, pp. 31-49.

peut faire l'objet d'une représentation et d'une transmission patrimoniales (Di Méo, Castaingts, Ducournau, 1993). *Le territoire en lui-même est patrimoine.*¹¹

Signalons au passage que les rappels conceptuels ci haut sont faits juste pour nous guider à interroger le rôle du patrimoine dans la reconversion de certaines localités qui ont perdu leurs « valeurs d'usages ». Nous interrogerons précisément sur le cas des anciennes mines au Maroc.

2. Les anciennes mines marocaines : difficultés de reconversion et dysfonctionnement hypothéquant l'avenir économique

Si dans les pays à tradition industrielle la reconversion a cessé d'être une affaire économique de l'Etat pour devenir des dynamiques de redéploiement ou redéveloppement de territoires, dans les pays dits en développement l'Etat doit encore prendre la chose en main. Pour le cas du Maroc, le processus s'impose pour les anciennes cités minières de l'oriental et de mibladen- ahouli principalement. Certes 60 ans c'est peu dans l'histoire industrielle d'un pays (tél le Maroc indépendant), mais pour l'exploitation minière le recul est de près un siècle. La province de midelt où est localisé notre objet d'investigation en est l'exemple.

Au coeur du moyen Atlas, entre Meknes et Errachidia se situe Midelt Cette petite ville dite au grand coeur est devenu un grand centre agricole basé sur l'exploitation des pommiers. Cette ville a donc connu une reconversion du minier aux pommiers mais sans y associer toutes ses communes rurale. Revenons alors brièvement sur l'histoire de Midelt et des localités d'Ahouli et mibladen avant d'interroger la reconversion de ces ex-citées minières.

2.1. « l'histoire glorieuse » des mines d'Ahouli et Mibladen et du chef lieu (midelt)

i. Après avoir été répartie entre les provinces d'errachidia et de khénifra, Midelt est devenue province à part entière en 2009. C'est une subdivision à dominante rurale de la région de Meknès-Tafilalet. Elle tire son nom de son chef-lieu, Midelt. Elle est dite une *province-carrefour* entre les régions de Fès Boulemane, Méknès tafilalet, Sous Massa Draa et Taza Azilal. Le chef lieu de la province se trouve à 203 km de Fès, 154 km d'Errachidia et à 192 km de Meknès. Elle s'étend sur 13 121 km²et compte 44 781 hab¹². On y compte une diversité de tendances culturelles et affiliations sociales atout qu'on ne peut pas déceler au sein de toute population. On parle d'un fourre-tout culturel exceptionnel. Administrativement elle est subdivisée en 29 communes rurales et urbaines dont celle de Mibladen.

Au 19^{ème} siècle, le Mkhzen a confié le commandement de l'actuelle « midelt » à la tribu d'Ait Izdeg qui dominait en nombre et en force à l'époque. Selon les témoi-gnages recueillis par des spécialistes de l'histoire de cette partie du royaume, la zone était pauvre et les conditions de vie étaient difficiles. On vivait de l'agriculture vivrière et des produits de l'élevage. Avec l'afflue de l'Armée française sur la région en 1917, Midelt était un ksar, centre d'une certaine activité agricole et artisanale favorisée par la présence d'une zone formée d'alluvions de la rive gauche de l'oued Moulouya. A l'origine, l'architecture de la ville était un « assemblément de six merveilles Kasbahs »¹³.

Malgré son climat dur, Midelt est une terre fertile et généreuse ; elle est connue depuis longtemps par sa richesse minière qui été exploités jusqu'aux années 80, mais actuel-lement seule l'extraction des roches précieuses domine l'activité des habitants de la région surtout à Ahouli et Mibladen.

¹¹ Emmanuelle Bonerandi, « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 80/2 | 2005, mis en ligne le 01 décembre 2008, consulté le 19 février 2013. URL : <http://geocarrefour.revues.org/991>

¹² Selon le recensement de 2004. L'estimation actuelle dépasse les 50 000 habitants.

¹³ Docteur Mouhib "médecin de la ville et historien" raconte l'histoire des Outats et leurs colonies composées de Kasbahs où vivent en symbiose musulmans et juifs symbole d'une grande tolérance même à l'époque. Voir : <http://marocmineraux.42stores.com/post/2010/01/02/Watan-Midelt,-j-avais-un-train!!>

ii. Les anciennes mines de plomb de Mibladen et d'Aouli sont situées à environ 25 km au nord ouest de Midelt, au centre du Maroc. Etablies à la jonction des chaînes du moyen et du haut atlas oriental, ces mines se trouvent au pied du majestueux jbel Ayachi qui domine la région à 3757 m d'altitude.

L'histoire commence par la découverte des premiers gisements à Mibladen, en 1907 mis en exploitation en 1912. En 1926 la société des mines d'Aouli est créée, elle marque la première période d'intense activité minière du secteur. Les français renforcent alors leur présence dans la région pour plus d'exploitation minière. A cette époque, de nombreuses infrastructures sont développées, notamment un vaste complexe hydroélectrique sur le bassin du Mont Ayachi, permettant d'alimenter une des premières centrales électriques du Maroc qui alimente la mine et ses alentours. Un chemin de fer est également créé.

Après divers rebondissements durant les années 30 et 40 liées à la crise économique et à la deuxième guerre mondiale, l'exploitation est reprise par la société Pennaroya¹⁴ en 1945. C'est le deuxième « âge d'or ». Les mines emploient alors, sous l'encadrement des français, une main d'œuvre locale et nombreuse (plus de 1500).

Les mines de Mibladen exploitent pendant plusieurs décennies un minerai riche.¹⁵ Un village minier entier est construit juste au-dessus de la mine. Mais tout à une fin : la gestion perfectible de la mine associée à la baisse des cours du plomb entraînent la fermeture des mines en 1980.¹⁶

D'un point de vue minéralogique, les mines de Mibladen sont remarquables. Outre les fameux cristaux de galène, cérusite sur barytine crêtée la mine fournit de très belles wulfénites ainsi que de jolies calcites. C'est aussi et surtout un site unique pour les vanadinites, particulièrement abondantes et bien exprimées. Les plus gros cristaux dépassent 5 cm et les couleurs sont soutenues. Il s'agit probablement du meilleur gîte mondial pour ce minéral qui n'était avant Mibladen qu'une simple curiosité minéralogique.

Les mines d'Aouli ont produit de belles cristallisations de fluorine. Actuellement l'activité industrielle est à l'arrêt, mais l'exploitation artisanale continue. Les mineurs creusent pour récolter les spécimens minéralogiques, mais aussi parfois pour le minerai. Les autorités tolèrent cette activité consciente qu'une forte partie de la population vit de cette ressource.

Aujourd'hui le site de Mibladen est toujours vivant, les anciennes installations minières ont été reprises pour former un vrai village. Le site d'Aouli en revanche est particulièrement dépaysant. Toutes ses installations, l'ancien village des ouvriers marocains ainsi que les habitations des cadres français sont encore présents, dans une vallée encaissée au bord de l'Oued Moulouya, mais abandonnés. Il se dégage du lieu une atmosphère irréelle de ville fantôme.

La valeur du site et de son potentiel patrimonial s'illustre aussi par l'intérêt qu'y accordé le cinéma marocain.¹⁷ D'où l'atout en terme de ressource – ou plutôt projet de ressource-patrimoniale de territoire.

¹⁴ La Penarroya est le type de la grande entreprise contemporaine. Elle est une société anonyme française, constituée le 19 octobre 1881. En bourse, son nom est synonyme d'une des valeurs françaises de premier ordre. Son capital social est présentement de 108 millions de F. Il est réparti entre 1 440 000 actions « anciennes », qui en 1959 reçoivent un dividende brut de 4 NF et 720 000 actions « nouvelles » (dividende 1959 : 2 NF). Les réserves, 107 millions de F, sont égales au capital, et il existe en outre une provision de 29 millions de F.1. Banco de Bilbao, Boletín de Londres, n° 160, avril 1961, p. 18.

¹⁵ Les collectes sont formées de galène et de cérusite dans une gangue de barytine. Elles ont permis en outre la découverte d'un gros gisement d'un métal rare : le vanadium dont plus de 10 tonnes a été extrait à partir des fameuses vanadinites.

¹⁶ Témoignages des touristes amateurs ou professionnels spécialistes de collection de minerais.

¹⁷ La société Öyun a produit le film documentaire intitulé "Watan" réalisé par Abd-Samad Charaf. Ce documentaire retrace le passage des français dans la région de Midelt et de la haute Moulouya au Maroc Oriental au début du siècle dernier et décrit l'évolution qu'a connu la région vu la richesse minière que recelait son sol notamment le minerai de plomb.

2.2. L'actuel dysfonctionnement d'une reconversion axée sur la valorisation du patrimoine « ancienne cité minière »

Retenons de ce qui précède que le patrimoine doit servir de levier actif ou de passeur pour envisager l'avenir. À ce titre, « il convient d'éviter toute muséification patrimoniale qui chercherait à mythifier un âge d'or pour mieux faire ressortir le malaise du présent et le trou noir de l'avenir ». ¹⁸ Les enjeux sont donc à la fois culturels et économiques. On connaît ainsi des territoires qui ont vendu leur savoir-faire "ancestral". La valorisation touristique du patrimoine peut fréquemment conduire à un redémarrage socio-économique et à de nouvelles configurations spatiales pour le territoire (Lazzarotti, 2003). Avant de donner les résultats du diagnostic mené localement, rappelons certaines configurations spatiales possibles dans ces cas de figure.

2.2.1. Pistes à creuser

Dans la démarche de diagnostic territorial, les représentations spatiales seront un outil à mobiliser. On parle des modèles spatiaux issus des projets à dimension patrimoniale qui sous-tendent eux même des « modèle de développement territorial ». En revenant sur la grille d'Emmanuelle Bonerandi (2005), trois configurations spatiales élémentaires peuvent être définies : le pôle avec diffusion aléatoire, la mise en réseau interne et la mise en réseau externe.

*Première configuration, le pôle avec diffusion aléatoire*¹⁹, est la plus simple. Le projet de développement est à dimension patrimoniale. C'est le cas d'aménagement touristique à fondement territorial. Le pôle ainsi créé doit attirer les investissements et accueillir les visiteurs. Il s'agit là spécifiquement des aménagements touristiques à fondement patrimonial. Le modèle de développement est celui du pôle qui doit attirer, concentrer, mais aussi diffuser, et ce à l'intérieur du territoire comme vers l'extérieur, pour assurer un développement territorial. Deux cas extrêmes peuvent être envisagés : pôle sans attraction ni diffusion (point isolé) et réseau sans interaction. Si le premier cas traduit une configuration spatiale monocentrique assez limitée en termes de capacité à fédérer des acteurs et à animer un territoire, le second présente un risque de fragmentation et d'éclatement du territoire par des pôles en concurrence.

Seconde : la mise en réseau interne, ou réseau simple²⁰. Contrairement au premier, ce modèle donne l'image d'un projet de territoire qui réunit des sites interconnectés pour fertiliser les échanges. On parle d'organisation polycentrique. On peut alors envisager une organisation hiérarchique avec un pôle fédérateur et des antennes, ou une organisation de sites de même importance déclinés par thématiques. Les relations entre les différents éléments du réseau sont plus ou moins développées. Les réseaux peuvent recouvrir des formes différentes : linéaire, en étoile, en éventail, hiérarchique, polynucléaire ou centralisé, qui sont autant de déclinaisons de modèles spatiaux (C'est souvent le cas de l'organisation des Parcs naturels régionaux français).

La troisième : la mise en réseau externe, selon le modèle de l'archipel²¹. Il s'agit alors d'assurer le développement de territoires disjoints organisés en réseaux. Les échanges de compétences et le partage d'expériences à distance sont favorisés par la généralisation des nouveaux moyens de communication. Il s'agit d'un nouveau type d'organisation pour une autre façon de penser et d'organiser le territoire et son devenir. Le cœur de l'action se situe dans la sphère associative, mettant ainsi de côté la dimension élective et son assise territoriale.

¹⁸ Emmanuelle Bonerandi, « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour* [Online], vol. 80/2 | 2005,. URL : <http://geocarrefour.revues.org/991>

¹⁹ Voir (fig. 1) en annexe.

²⁰ Voir (fig. 2) en annexe

²¹ Voir (fig. 3) en annexe

(Exemples : Association nationale des élus de montagne, Association nationale des communes touristiques et stations classées, associations fédérant un thème et un territoire ...)
Ces regroupements intercommunaux exercent un certain pouvoir lobbyiste dans le cadre de la définition des procédures d'aménagement du territoire.

Cette dernière configuration semble assez séduisante par le souci d'ouvrir l'espace sur l'extérieur, condition indispensable au développement. La recherche de comparaison d'expériences et de mise en commun des pratiques semble renforcer les valeurs ajoutées de chacun des territoires adhérant à la démarche. On peut cependant poser la question du type de développement initié. Le rapprochement de territoires distant spatialement mais aux caractéristiques similaires crée-t-il de la valeur ajoutée ou, au contraire, le rapprochement des semblables annule-t-il la valeur ajoutée recherchée ?

Qu'en serait-il pour le cas de notre territoire objet d'étude (anciennes mines Aouli et mibladen) ?

2.2.2. Mibladen : résultat du diagnostic patrimoine- développement durable

i. Un des moments forts qui ont marqué l'analyse de cette relation entre patrimoine et développement au Maroc était celui du « Débat National sur l'Aménagement du Territoire » mené sous l'égide du gouvernement « El Youssefi » en 2000. En effet, la région Fès Boulemane avait choisi comme thème : « patrimoine, développement et l'aménagement du territoire ». A cette occasion on a retenu comme patrimoine « le produit d'une ère passée difficilement reproductible à l'ère actuelle. Son usage aléatoire menace les intérêts des populations actuelles et des générations futures. Il est naturel, économique, culturel (écrit et visuel) et architectural »²².

Les diagnostics stratégiques des territoires sous cette orientation n'ont pas beaucoup suivi ce chantier- débat, surtout pour les petites communes et localité. C'est dans cet esprit que nous tentons le cas de reconversion des anciennes mines et que nous commençons ici par celle de Midelt. Délimitons d'abord le territoire à étudier en en présentant une image instantanée²³.

La commune rurale de mibladen c'est 3087habitants dont 50.6% de femmes, 10% de moins de 5 ans et presque 9 % de plus des 60 ans. 3 % des habitants ont le niveau universitaire mais 71% des plus de 25 ans n'ont même pas le niveau primaire. Le taux de natalité y est de 25.3 pour mille mais le taux de mortalité infantile atteint 38.5 pour mille. Et 3% ont un handicap physique.

La commune est composée de 573 ménages de 5 personnes dont 13.4 % gérés par des femmes non mariées. La population active atteint 35.7% du total. La répartition par secteur d'activité nous fait apprendre que l'agriculture domine encore avec 77.6% des actifs dont 2.8% seulement femmes. Les mines 5.7%, l'industrie et BTP 6%, commerce 3.7% , transport et communication 1.9%, l'administration 2.4%, le reste sont ceux exerçant en dehors du Maroc.

Concernant les conditions de vie, le hcp annonce qu'un ménage sur cinq vit en dessous du seuil de la pauvreté. Chose que rappelle l'IDH de 0.54.

Toutes ces statistiques officielles tirent la sonnette d'alarme pour la vulnérabilité d'un territoire qui était pourvoyeur d'emploi et de la richesse. Pour ce s'impose de voir de près le potentiel et les écueils.

ii. Nous avons essayé de confronter les différentes possibilités d'organisation spatiale ou mode modèles spatiaux à des « systèmes de production » ayant pour finalité l'exploitation du

²² Ministère d'aménagement du territoire, Débat national sur l'aménagement du territoire, 2000, DAT, Rabat, P : 114.

²³ Nous nous basons là sur les statistiques du haut commissariat au plan (www.hcp.ma)

patrimoine. La consultation des lieux est faite dans un objectif de diagnostic stratégique d'identification, vérification et évaluation²⁴ :

- ✓ Identifier la « ressource territoriale » ou tout simplement la composante patrimoniale qui servirait de force motrice à la reconversion.
- ✓ Vérifier son existence (présence ou non d'acteurs institutionnels et de mode de pilotage possible).
- ✓ En évaluer la teneur en termes de durabilité.

Pour la *première étape*, nous nous sommes basés sur des témoignages et des entretiens avec les acteurs locaux pour déduire deux créneaux possibles complémentaires et non substituables : l'agriculture et le tourisme. En effet, à côté de la pomme et de la pomme de terre devenues deux cultures dominantes, l'ancienne citée minière peut servir de ressource territoriale patrimoniale phare (comme décrite précédemment).

Le *second moment du diagnostic* a posé plus problème puisque les initiatives existantes sont individuelles et sans conscience collective de coordination et de mutualisation. On a commencé par des essais de réseautage externe avec d'autres coopératives et associations mais l'absence de point focal handicape le processus. On signale en effet l'absence d'entreprise spécialisée et professionnellement confirmée autours de qui sera montée une forme d'organisation territoriale localisé de production (SPL²⁵ ou même PTCE).

Un pôle territorial de coopération économique (PTCE) est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

La *troisième étape* est liée à la seconde. En effet, vue la carence institutionnelle on ne pourra pas parler de durabilité du développement même si le discours la véhicule beaucoup.

De tout ce qui a précédé, nous déduisons que les efforts actuellement menés en matière de subventions pour les agriculteurs et dans le cadre de l'INDH sont une grande opportunité à saisir pour asseoir une base de développement durable qui – à la fois- sert et tire profit du patrimoine d'Aouli et mibladen. En atteste les **indices** passé dit glorieux d'Aouli et Mibladen. En effet, les éléments de ce site sur lesquels peut porter une patrimonialisation sont les suivants :

- Premier barrage hydraulique du Maroc et le lancement de l'exploitation minière.
- la montagne El Ayachi, culminant à 3757m, troisième sommet du Haut Atlas ;
- construction de nombreux édifices de style colonial, esthétiquement admirés ;
- voie ferrée, stratégiquement importante à l'époque et totalement méconnue de nos jours, qui liait autrefois Midelt à Alger et dont le dernier voyage a eu lieu en 1945.
- l'ancien pont en bois, seul accès à la cité,;
- Le foyer des ouvriers et celui des cadres ;
- la mine, autrefois source de richesse de la région, dont les galeries sont à portes ouvertes aux visiteurs et aux collectionneurs de minéraux tel que la vanadinite.

²⁴ Eddelani oumhani, Le développement territorial : source et produit du développement humain (De l'assistanat au montage des projets territoriaux de développement), communication présentée au Colloque international de l'INREED, « Innovation, Décision et Dynamiques sociétales: Quel modèle de développement humain à l'ère de la complexité? À Marrakech, 28, 29 et 30 Novembre 2012

²⁵ SPL ou système de production localisé se caractérise alors par une concentration spatiale de PME spécialisées autour d'un métier ou d'un produit et partageant une culture commune; et aussi des relations de "coopétition" interentreprises fortes pour accéder à un ensemble de services marchands et non marchands.

- Un petit commerce de ces minéraux s'installe.
- Une visite à la mine, guidée par un chasseur de minéraux de collection, à une profondeur de 1000 mètres environ, montre ces précieux minéraux qui sont récoltés et filmés en défilé.
- la cité d'Aouli située entre les flans du fleuve Moulouya, il s'agit d'une ville minière, aujourd'hui totalement abandonnée et inhabitée.
- L' ex club privé de la Panaroya devenu "l'hôtel El Ayachi" (L'établissement avec ses meubles et sa décoration d'antiquités est d'une rareté exceptionnelle)
- l'histoire des Outats et leurs colonies composées de Kasbahs où vivent en symbiose musulmans et juifs symbole d'une grande tolérance même à l'époque.
- une kasbah exceptionnelle, nommée Kasbah Meryem, où se trouve le seul et unique atelier des soeurs franciscaines au Maroc. Cet atelier aide les femmes de la région à apprendre la broderie géré par Madame Nicole DEBONO responsable de l'atelier.
- Des circuits pour tourisme de montagne

Conclusion :

Guidés par les repères théoriques cadrant la relation patrimoine-territoire-développement durable, nous avons repris la notion et le processus de reconversion des anciennes mines en nous focalisant sur le cas de Midelt. C'était là un champ d'investigation réservés pour long temps aux sociologues et géographes mais qui désormais ouvre beaucoup de perspectives aux économistes.

Le patrimoine échappe progressivement au joug de la muséification tout en creusant les pistes de contribution au développement responsabilisant tous les acteurs qu'il appelle à l'action.

Midelt' Aouli, Mibladen et bien d'autres territoires recèlent des ressources patrimoniales et territoriales susceptibles de faire leur développement. Des initiatives se font ici et là. L'Etat intervient (INDH) mais la coordination et la vision stratégique font encore défaut. Entre les besoins nombreux et les moyens actuellement disponibles, doit intervenir une main visible pour orchestrer le développement de ces territoires.

Annexe :

Les modèles spatiaux de la valorisation patrimoniale

Figure 1 - La figure du pôle : du haut-lieu aux sites isolés

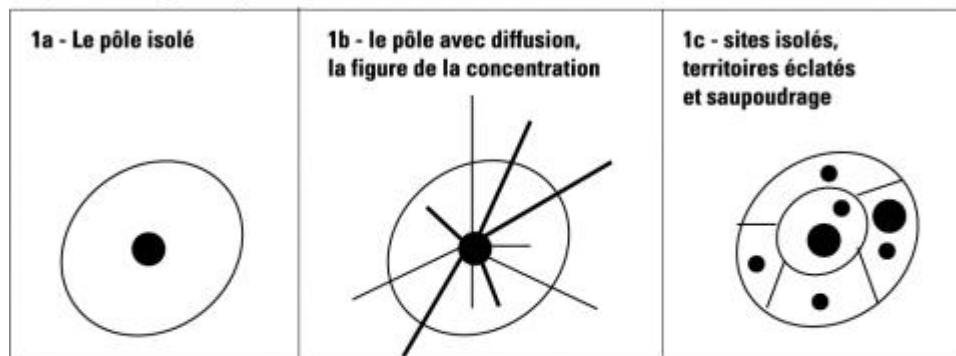
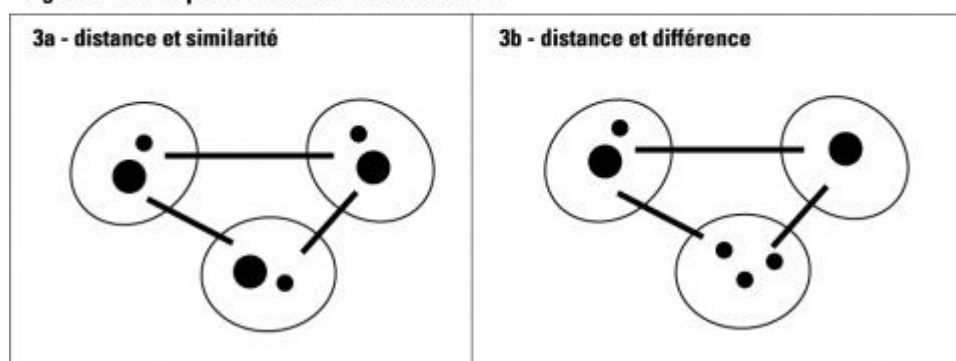


Figure 2 - La mise en réseau interne, (différents modèles théoriques)



Figure 3 - L'archipel ou la mise en réseau externe



Conception-réalisation : E.Bonerandi, Géophile, UMR géographie-cités

Source : Emmanuelle Bonerandi, Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? In : *Géocarrefour*, p. 91-100, vol. 80/2 | 2005 Le diagnostic des territoires

Bibliographie :

Abd-Samad Charaf , "Watan" , article reprenant son film documentaire, 19 mars 2007 In : www.oyun-production.com

Antoine Cochain, Enjeux territoriaux de la valorisation du patrimoine par les TIC <http://www.ludigo.net/index.php?rub=4&dossier=1&focus=206530&doc=206531&size=1>

Barrère C., 2005, « Les dynamiques économiques du patrimoine », Barrère C., Barthélemy D., Nieddu M., Vivien F.-D. (dir.), *Réinventer le patrimoine: de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine?*, Paris, L'Harmattan, pp. 109-120.

Christian BARILLET et d'autres, Patrimoine culturel et développement local, une édition Craterre-ENSAG / Convention France-UNESCO, 2004.

Courlet C., Pecqueur B., 1996, Districts industriels, systèmes productifs localisés et développement, in : Abdelmalki L., Courlet C. (dir.), *Les nouvelles logiques du développement*, Paris, L'Harmattan, pp. 91-101.

d'activités ? », *Revue Montagnes Méditerranéennes*, n°15, Mirabel, pp. 123-129.

Dominique Auzias, Jean-Paul Labourdette , Maroc, Editions Voyage, 2010 - 550 pages (www.petitfut.com)

Eddelani O, Mondialisation restructurations productives et spatiales, quelles perspectives pour le Maroc, Fès, 2008.

Eddelani Oumhani et Bouayad Abdelghani, 2009, "Cluster: écosystème d'innovation, incubateur d'organisations compétitives et de territoires intelligents (Cas de Fès-Boulmane)", In : M. Boussta et Znati, Gouvernance, territoires et pôles de compétitivité, L'Harmattan, Paris, pages 133 à 168.

Eddelani Oumhani, "la territorialisation du développement humain cas de Tighassaline", à la revue de la FSJES , numéro 4 Octobre 2008, pages: 89-110.

Eddelani Oumhani, 2011, "la territorialisation du développement humain cas du bipôle Fès - Meknes", In M. Behnassi et A. Mekouar, santé, environnement et développement, Editions Universitaires Européennes, pages 197-209.

Emmanuelle Bonerandi, Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? In : *Géocarrefour* , p. 91-100, vol. 80/2 | 2005 Le diagnostic des territoires

Gadrey Jean. Gestion patrimoniale, gestion durable des ressources et évaluation. In: *Politiques et management public*, vol. 12 n° 4, 1994. pp. 31-49.

GREFFE X. [2005], La valorisation du patrimoine culturel, La documentation française, Paris.

<http://www.ruralite.qc.ca/fr/Achat/Guides/Reconversion-des-territoires-ruraux-agir-ou-reagir>

Julian X., 2006, *La place du patrimoine dans les projets de développement territoriaux Première analyse des dossiers de candidature des « Pôles d'Excellence Rurale »*, Grenoble, Mémoire de Master I, Institut de Géographie Alpine.

Landel P.A., Teillet P., 2003, *La place de la culture dans la recomposition des territoires, Le cas des pays issus de la loi Voynet*, Grenoble, Observatoire des Politiques Culturelles.

LAZZAROTTI O., 2003b, Tourisme et patrimoine : *ad augusta per angustia*, *Annales de géographie*, n°629, p. 91-110.

L'enjeu d'une reconversion durable des territoires de tradition industrielle : l'exemple du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais. In: Espace, populations, sociétés, 2001-3. Les populations des bassins d'industries lourdes. pp. 325-339.

Michel Vernières (coord.), Valéry Patin, Christine Mengin, Vincent Geronimi, Laurent Dalmas, Jean-François Noël, Jessy Tsang King Sang , Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité, Editeur : Agence française de développement , 213 pages

Pecqueur B., 2002, « Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être support *Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 12 | 2009, mis en ligne le 20 janvier 2009, consulté le 06 mai 2013. URL : <http://developpementdurable.revues.org>.*

Sermet Jean. Une grande société minière et métallurgique la Peñarroya. In: *Annales de Géographie*. 1964, t. 73, n°395. pp. 92-95. doi : 10.3406/geo.1964.16588 url : Consulté le 30 mai 2013 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1964_num_73_395_16588

Xavier Greffe, Le patrimoine culturel à l'aune du développement durable, contribution au « THIRD EUROPEAN HERITAGE FORUM, Cultural Heritage, Participation, Prosperity, Istanbul, (Turkey), 1- 2 October -2010